

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Commune de FONTENAY-AUX-ROSES

### Plan des Servitudes d'Utilité Publique

servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel et sportif  
(AC1-JS1)


servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements  
(I1-A5-T1-T3)


PLAN 1/2

échelle : 1/5000e  
(1cm = 50 m)

source : DRIEA IF/UD 92/SPAD/PUP  
(novembre 2020)

#### AC1 - SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

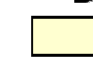
 Monument historique classé et périmètre de protection

 Monument historique inscrit et périmètre de protection

#### JS1 - SERVITUDES RELATIVES À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE SPORTIF

 Équipement sportif

#### I1 - SERVITUDES RELATIVES À LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ, D'HYDROCARBURES ET DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE CERTAINES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ

 Zone SUP 1 autour des canalisations de transport de gaz naturel et assimilé

NB : Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé : elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques. Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aériens, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer auprès du ou [des] opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.

#### A5 - SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

 Canalisation publique d'eau


 Canalisation publique d'assainissement

#### T1- SERVITUDES RELATIVES AUX VOIES FERRÉES

 Axes des rails ferroviaires

 Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer

#### T3 - SERVITUDES RELATIVES EN TRÉFONDS

 Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer

